

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 975
VENDREDI 19 OCTOBRE 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Tous à Saint-Pol-de-Léon

Le vote du 11 octobre pour les motions dans le Finistère détermine l'orientation de la Fédération jusqu'au prochain congrès. Ce sera, en partie, l'objet du congrès fédéral qui se tiendra, le samedi 20 octobre, à Saint-Pol-de-Léon.

Un peu plus de 300 délégués, venant des 73 sections du Finistère, pourront participer au congrès fédéral de Saint-Pol-de-Léon. Depuis le congrès de Dijon, le nombre de délégués n'est plus calculé en fonction des effectifs de la section mais selon le nombre de votants, soit, un délégué par section et un autre par tranche de cinq votants. Toutes les sensibilités du PS seront représentées conformément au vote des adhérents.

Dans le Finistère, le taux de participation s'élève à 54,98 %. La palme revient aux sections de Melgven et de Pont-Aven, avec un taux de participation de 100 %. Mais les adhérents de celles de Gouesnou (90 %), Sizun (88,89 %), Scaër (88,89 %) et Mellac (88,46 %), se sont également distingués par leur civisme.

Dans le Finistère, les adhérents ont placé la motion 1 (*Mobiliser les Français pour réussir le changement* : Harlem Désir) en tête (70,2 %). Suivent ensuite la motion 4 (*Oser. Plus loin, plus vite* : Stéphane Hessel) (12,12 %), la motion 3 (*Maintenant la gauche* : Emmanuel Maurel) (9,80 %), la motion 2 (*Question de principes* : Juliette Méadel) (6,24 %) et la motion 5 (*Toulouse, mon congrès* : Constance Blanchard) (0,53 %).

Le Conseil fédéral (Parlement de la Fédération) sera constitué en fonction de ces résultats, au congrès de Saint-Pol-de-Léon.

Le vote du 11 octobre portait également sur les rapports d'activité. Celui de la direction nationale a été approuvé à près de 98 %. Le rapport d'activité de la fédération a été approuvé par 93 % des adhérents. Enfin, les codifications statutaires, qui consistent à intégrer dans les statuts les dernières modifications statutaires, ont été approuvées à 98 %.

Après Carhaix en 2008, Guipavas en 2005 et Quimper en 2003, la 4^e circonscription et, en particulier, sa partie léonarde sont mises à l'honneur, pour le 76^e congrès du Parti Socialiste.



Un rendez-vous démocratique et dynamique

Cette journée, ouverte à tous les adhérents, se décomposera en plusieurs phases. « **Nous voulons que ce rendez-vous soit démocratique et dynamique** », explique le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa.

Le débat de politique général se déroulera dans la matinée. L'après-midi sera consacré aux discussions sur les résolutions présentées par les sections et à la présentation des candidats au poste de premier secrétaire fédéral.

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 18/10/2012



Dossier de la semaine



École : il faudra du courage...



**Vie de la Fédération
Le MJS en campagne**



**Interview
La bataille de l'alternative**

Avec Catherine Trautmann

Françafrique

La Françafrique se définit avant tout par un discours paternaliste qui laisse à penser que la France exerce toujours une tutelle sur ces anciennes colonies.

Nicolas Sarkozy avait tellement intégré cette supériorité qu'il n'avait pas hésité, à Dakar, à donner des leçons aux Africains, chez eux.

François Hollande n'est évidemment pas dans cet état d'esprit. Au contraire, lorsqu'il se rend en Afrique, c'est en partenaire qu'il s'adresse à ses interlocuteurs, pas en donneur de leçons.

La France et l'Afrique ont en commun une histoire et la langue française. Cette histoire doit être assumée et les liens culturels doivent être mis à profit, en France et en Afrique, pour développer les relations entre les deux rives de la Méditerranée, en rompant, définitivement avec la Françafrique.

Le discours du 9 octobre



Le 9 octobre, le président de la République a, une nouvelle fois, réaffirmé son engagement au service de l'Éducation : « J'ai pris un engagement devant les Français, c'est la priorité éducative et rien ne m'en détournera », a-t-il rappelé.

Pour François Hollande, il est nécessaire de rétablir l'équilibre éducatif entre les élèves car la France est l'un des pays où l'écart est le plus important entre les élèves des milieux favorisés et défavorisés. Chaque année, 140 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification. « L'école doit changer, elle va changer, ses personnels y sont prêts, les parents l'espèrent ».

Pour ce faire, François Hollande a annoncé les principales mesures concernant les personnels de l'Éducation nationale : la création de 10 000 postes, dès cette année, le rétablissement de la formation des professeurs, notamment, avec la mise en place de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation.

Il a également annoncé une orientation des moyens sur les enfants de moins de trois ans, « car c'est là que se jouent les inégalités ». S'agissant des élèves, François Hollande a également annoncé « moins de redoublements », des devoirs faits « à l'école plutôt qu'à la maison pour réduire les inégalités » et s'est déclaré « favorable au retour de la semaine à 9 demi-journées car les journées sont surchargées ». Et de poursuivre : « Les notes devront signifier un niveau et non pas sanctionner. »

François Hollande a également affirmé la nécessité de valoriser le lycée professionnel et de « passer d'une orientation subie à une orientation choisie ».

A cette fin, le Président a expliqué « le recours à une loi de programmation qui sera présentée en conseil des ministres avant la fin de l'année ». Et de conclure : « Ce que nous devons avant tout redresser, c'est l'espoir, c'est pourquoi mon rôle est de préparer l'avenir. Je suis devant vous pour réaffirmer le droit à l'espérance. Je veux, à travers la réussite des enfants, la réussite de la France toute entière. C'est pourquoi je crois à l'école. »

École : il faudra du courage...

François Hollande a appelé à une « refondation de l'école » le 9 octobre à la Sorbonne, à l'occasion de la remise du rapport sur l'Éducation. Le président de la République a appelé les acteurs du monde éducatif à se mobiliser pour préparer la refondation de l'école dont la première étape sera une loi de programmation et d'orientation, au début de l'année 2013, de manière à préparer la prochaine rentrée scolaire.

Mais il faudra une volonté forte et des moyens pour atteindre les objectifs annoncés ».

Les élus socialistes en charge de la jeunesse en ont bien conscience. « Il faudra effectivement beaucoup de courage pour dépasser les intérêts des lobbies », confirme Armelle Huruguen, chargée de la jeunesse à Quimper communauté. « Les adultes doivent arrêter de faire prévaloir leur point de vue pour mettre en avant l'intérêt des enfants. Or, on sait depuis longtemps ce qui fonctionne. » D'ailleurs, l'élue quimpéroise se rendra prochainement au Québec, pour voir comment la question des « décrocheurs » est abordée Outre Atlantique. « Il est temps de considérer la jeunesse comme une ressource précieuse et surtout arrêter de voir les jeunes comme des adultes en réduction. Ils sont en formation, ils doivent avoir le droit à l'erreur. »



A. Huruguen : « Pensons aux jeunes d'abord »

Du côté syndical les avis sont partagés. « Nous sommes très déçus que le secondaire soit oublié », regrette Armelle Pucel, secrétaire départementale du SNES. « Nous voulions l'abrogation des mesures prises par le gouvernement précédent. Les conditions de travail des enseignants au collège et au lycée, sont très difficiles et il faut rapidement y apporter des réponses. »

La tonalité est assez différente du côté de l'UNSA éducation ou du SGEN CFDT. On retrouve, en effet, dans le discours prononcé par François Hollande, des éléments défendus par ces organisations syndicales, depuis longtemps.

Mais les représentants de ces syndicats se préparent à négocier la mise en œuvre de ces orientations. « Il va falloir rentrer dans les détails et apporter des réponses sur des dossiers comme la formation des enseignants », explique Anne Seven, secrétaire départementale de l'UNSA éducation. « Comment va-t-elle s'organiser ? Et quelle sera la place réservée au concours ? Nous serons très vigilants sur la manière dont se dérouleront les discussions », prévient Loïc Ballouet du SGEN CFDT. « Dans son discours, François Hollande a entrouvert des portes qui avaient été fermées.

Les annonces du président de la République en matière de rythmes scolaires vont totalement dans le sens de ce que défend Marc Sawicki, à Brest, depuis des années. « Tout le monde sait que notre organisation est aberrante et va à l'encontre de l'intérêt des élèves ».

Pour l'élu de Brest métropole océane, la refondation passera par une plus grande ouverture de l'école sur son environnement. « C'est tout l'objet des PEL (Plan éducatifs locaux) qui fonctionnent très bien et qu'il faudrait intégrer dans la loi ».



M. Sawicki : « Une vraie politique de gauche »

Pour Marc Sawicki, les efforts doivent porter en priorité sur la maternelle et le primaire. « C'est là que tout se joue pour les enfants » et c'est là qu'on voit vraiment la différence entre une politique de gauche, qui s'attaque vraiment aux inégalités à la base, et des politiques de droite, qui ont rendu l'école de plus en plus inégalitaire. 🍌

Le MJS en campagne

Le mouvement des jeunes socialistes du Finistère a fait sa rentrée le 11 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse destinée à présenter, à la fois, la nouvelle équipe dirigeante et les campagnes en cours.

« Notre dernier congrès s'est tenu il y a un an mais nous avons estimé, compte tenu de l'actualité électorale, qu'il n'était pas pertinent de changer de responsables juste avant la Présidentielle et les Législatives », explique Leïla Delefortrie, ancienne animatrice fédérale qui vient de passer la main à Mickaël Le Rest. Quentin Léon devient secrétaire général et Axel Nicolas, trésorier. Durant les campagnes électorales, tant Présidentielle que Législatives, les jeunes socialistes ont été particulièrement actifs.

Cette nouvelle équipe fédérale entend bien ne pas se reposer sur ses lauriers.



Les jeunes socialistes se « soulèvent » pour l'emploi

« Nous menons la campagne "Rise Up !" (Soulèves-toi !) comme toutes les autres formations socialistes de jeunes en Europe », indique Mickaël Le Rest. Cette campagne, sous forme de pétition, vise à faire pression sur les autorités européennes afin qu'elles s'attaquent vraiment à la question du chômage des jeunes et « qu'elle agisse immédiatement en faveur d'une Europe de l'emploi, de l'écologie

et de la démocratie ». Un rassemblement sera organisé à Bruxelles les 15 et 16 décembre.

« En fait, peu de gens savent pourquoi et comment se déroulent des contrôles d'identité. Avec ce questionnaire, on souhaite les sensibiliser », explique Quentin Léon.

Cette nouvelle équipe, arrivée au MJS dans la foulée du mouvement contre la réforme des retraites Woerth - Fillon, compte bien faire entendre sa voix au sein de la famille socialiste.

Pour signer la pétition : <http://www.iriseup.eu/> ! 🇫🇷

Interview

La bataille de l'alternative

Avec Catherine Trautmann

Nous devons maintenant gagner la bataille de l'alternative politique, nous explique Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen, après le congrès du PSE et le vote du traité budgétaire européen.

Cap Finistère : Dans quelle situation se trouve la gauche européenne ?

Catherine Trautmann : Elle est toujours minoritaire mais la victoire de François Hollande a changé la donne. Il n'était pas possible de réécrire le traité budgétaire, puisque certains pays l'avaient déjà ratifié. Mais la France a obtenu des moyens supplémentaires pour stimuler la croissance et lancer des investissements favorables à l'emploi, dans des secteurs comme les transports ou l'énergie. C'est une victoire et il faut lui apporter des prolongements sur des dossiers sociaux et démocratiques.

Cap Finistère : Que faut-il retenir du congrès du PSE qui vient de se tenir à Bruxelles ?

Catherine Trautmann : D'abord, nous avons acté que nous allons tous soutenir le même candidat aux prochaines élections européennes de 2014. Il s'agissait d'un élément de faiblesse pour la gauche aux élections de 2009. Manuel Barroso était clairement le candidat de la droite pour la présidence de la commission, tandis que la famille social-démocrate s'est dispersée. Il est important que nous parlions d'une même voix et que le président de la commission soit issu de la majorité du Parlement.

Ensuite, nous devons avoir conscience que nous sommes la deuxième force politique européenne. Nous n'avons pas la majorité mais nous pouvons tout de même remporter des victoires. Je pense à des sujets comme le juste échange ou l'économie de production. Nous devons maintenant gagner la bataille de l'alternative politique et montrer aux électeurs que notre programme est de nature à favoriser

la croissance au sein de l'Union européenne. Enfin, avec Jean-Christophe Cambadélis, qui vient d'être élu vice-président du PSE, nous allons pouvoir faire avancer nos idées au sein du PSE.

Cap Finistère : Que doit faire le PS d'ici les élections de 2014 ?

Catherine Trautmann : D'abord, il doit se renforcer sur la compréhension des connaissances de l'Europe. Au Parti Socialiste, on n'aborde les questions européennes qu'à l'occasion des campagnes électorales ou de référendums. Il faut rompre avec cette habitude et prendre le temps de bien présenter et expliquer les enjeux. Les électeurs sont d'accord avec nos valeurs de sociaux-démocrates mais attendent des résultats. Nous devons leur démontrer que l'Europe n'est pas qu'une contrainte, mais qu'elle peut être une protection. L'Europe par la preuve, voilà comment nous pourrions remporter les élections de 2014. 🇫🇷



Agenda

20 octobre
A partir de 9 h 30 :
Congrès fédéral à
Saint-Pol-de-Léon.

15 novembre
17 h 00 à 22 h 00 :
Vote pour les secrétaires
de sections, les délégués
de circonscriptions
et le premier secrétaire
fédéral.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 975 - Vendredi 19 octobre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL JEAN-MARC BERROU PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

CDL HOLDING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Route de Lanarvily
LE FOLGOËT - 29260 LESNEVEN
534 467 824 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
Le Président.

SELARL BERTRAND QUENTEL

au capital de 7 624 euros
120, rue de Kerervem - ZAC de Kergaradec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date de GUIPAVAS du 29 septembre 2012 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Brest-Ponant le 3 octobre 2012 (Bordereau n° 2012/1511 - Case n° 10), Mademoiselle Nadine GUEGANTON demeurant à LE RELECQ KERHUON (29480) 53, route de la Corniche, identifiée sous le numéro 428 257 729 RCS BREST, a cédé à :

La société **JUTIX**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 150 000 euros ayant son siège social à BREST (29200) 12, rue Auguste Bergot, identifiée sous le numéro 753 838 119 RCS BREST,

Le fonds de commerce de restaurant, snack, débit de boissons de quatrième catégorie, jeux, exploité à LE RELECQ KERHUON (29480) 53, rue de la Corniche, sous l'enseigne et le nom commercial **LA CALE**, pour l'exploitation duquel Mademoiselle Nadine GUEGANTON est identifiée sous le numéro 428 257 729 RCS BREST.

Moyennant le prix de DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE euros (235 000 euros).
L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1^{er} octobre 2012.

Les oppositions seront reçues au siège social de la SELARL BERTRAND QUENTEL, Société d'Avocats, à GUIPAVAS (29490) 120, rue de Kerervem ZAC de Kergaradec III, où domicile a été élu.

Pour unique insertion.

JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

LUCIEN SANQUER

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Lieudit Kereller
29490 GUIPAVAS
378 534 325 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2012, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

B&N CAPITAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 8, résidence de la Vallée
56150 BAUD

AVIS DE CONTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 octobre 2012 à BAUD, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

B&N CAPITAL.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : 8, résidence de la Vallée - 56150 BAUD.

Objet : La prise de participation par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ; la gestion d'un portefeuille de titres de participation ; toutes opérations de nature mobilière, immobilière ou financière ainsi que toutes prestations de services liées aux activités ci-dessus et notamment la réalisation de toutes prestations de service en matière administrative, informatique ou de gestion ou de commerce.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 40 000 euros (apport en numéraire).

Gérant : Monsieur Benoît ROLLAND demeurant à BAUD (56150) 8, résidence de la Vallée.

Immatriculation : Au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU ET PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

IZIMMO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 114 508 euros
Siège social : Immeuble Grand Large
Quai de la Douane - 29200 BREST
488 650 417 RCS BREST

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 septembre 2012, il résulte que la société **TLG PARTICIPATIONS SARL** au capital de 8 000 000 euros ayant son siège social à BREST (29200) 12, rue de Guernévez RCS BREST 509 661 799, a été nommée à compter du 1^{er} octobre 2012, en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Thierry LE GOASCOZ, démissionnaire, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la société.

Pour avis,
Le Président.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Keradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

ALGUES MER & SANTÉ

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 24, avenue Pierre Guéguin
29900 CONCARNEAU
509 634 788 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 9 octobre 2012, l'associée unique a nommé Monsieur Alan LE VENEC, demeurant 2, impasse Eugénie Cotton - 29900 CONCARNEAU, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Kristell LE GALL, démissionnaire.

Pour avis,
La Gérance.

LCE CABINET DRONIOU

SELAS D'AVOCATS
20, quai Commandant Malbert - BP : 51053
29210 BREST Cedex 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

SCI BROSSOLIM

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, rue Pierre Brossolette
29200 BREST

AVIS DE CONTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 5 octobre 2012, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI BROSSOLIM.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 11, rue Pierre Brossolette - 29200 BREST.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'échange, ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, mobiliers, créances et placements, tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts... de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. Elles sont libres entre associés.

Gérante : Madame Jacqueline THOMAS demeurant à BREST (29200) 2, rue du Pilier Rouge.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL BERTRAND QUENTEL

au capital de 7 624 euros
120, rue de Kerervem - ZAC de Kergaradec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

SOFIDEP

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : 1, rue Théophile Gautier
29200 BREST
RCS BREST 439 961 202

Suivant décisions du 5 septembre 2012, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.
Le Liquidateur.

RECTIFICATIF EURL BOQUEN

Gérant : Monsieur Romain BOQUEN demeurant 59 rue de Kermenguy - 29200 BREST.
Immatriculation au RCS de BREST.

Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.
cap-finistere@wanadoo.fr